



REPUBLIQUE TOGOLAISE

-----  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES  
-----



COORDINATION NATIONALE REDD+  
-----

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)*

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES

**CATEGORIE D'ACTEUR :** *Autorités administratives, communales et locales*

**Région :** *De la Kara*

**Composante 1 :** Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

**Activités A13C1 du PTBA 2021**

**Financement :** Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Lieu : Hôtel Etoile de la Kozah

Mai 2021 (06/05/21)

## 1. Introduction

Depuis 2015, le Togo met en œuvre son plan de préparation à la REDD+ à travers le R-PP et s'est fixé comme objectif de finaliser les travaux de préparation à la date du 31 décembre 2021. Le processus de préparation a été analytique, participatif, itératif et inclusif en impliquant toutes les catégories des parties prenantes dans les diverses analyses diagnostiques pour l'évaluation de la situation de la déforestation et de la dégradation des forêts et le choix des options stratégiques, ainsi que l'élaboration des instruments, outils et mécanismes opérationnels de mise en œuvre des actions programmées.

Pour confirmer que le processus est suffisamment avancé et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels ou finalisés, le Togo se doit de réaliser l'auto – évaluation participative de l'ensemble du processus avec les parties prenantes en vue de préparer son R-Package et qu'il transmettra au FCPF au plus tard en août 2021, afin qu'il soit examiné par le Comité des Participants du FCPF pour approbation lors de la réunion d'octobre 2021 soit trois (03) mois avant la tenue de cette réunion.

Le processus d'auto – évaluation a été réalisé à travers les ateliers régionaux qui se sont déroulés du 03 au 27 mai 2021. L'auto-évaluation a porté sur les 34 critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF qui sont entre autres la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectoriel et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds ainsi que sur le mécanisme de remontée d'information et de recours.

Le présent rapport présente les résultats d'auto-évaluation des autorités administratives, communales et locales de la région de la Kara à Kara le 06 et 07 mai 2021 à l'hôtel Etoile de la Kozah. La liste de participants est annexée au présent rapport.

## 2. Participation à l'atelier de consultation et d'auto-évaluation<sup>1</sup>

L'auto-évaluation du processus REDD+ des autorités administratives, communales et locales de l'atelier de Kara a mobilisé trente-trois (33) participants dont six (06) femmes et 27 hommes sur une prévision de 34 invités, soit 97,06 % de participation. La situation de la participation par catégorie d'acteurs de ce groupe se présente dans le tableau synthèse suivant :

---

<sup>1</sup> Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés en genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

**Tableau 1 : Synthèse de la participation par catégorie d'acteurs du groupe des autorités administratives, communales et locale de la région de la Kara**

STRUCTURES	Date de l'atelier	Nombre de participants		
		prévu	réalisé	Nombre de femmes
Secrétaires généraux des préfectures	06/05/21	07	07	00
Les communes	06/05/21	22	21	06
Chefferie traditionnelle	06/05/21	05	05	00
<b>TOTAL</b>		<b>34</b>	<b>33</b>	<b>06</b>

### **3. Résultat de l'auto-évaluation<sup>2</sup>**

Après avoir suivi deux présentations introductives dont l'une a porté sur le rappel synthétique de la conduite du processus REDD+ au Togo (principales activités réalisées et résultats obtenus) et l'autre sur les 34 critères d'auto-évaluation du processus REDD+ suivi de l'explication des consignes, les autorités administratives, communales et locales se sont retrouvées en groupe de travail pour apprécier et à donner leurs avis sur la conduite du processus REDD+ au Togo, en faisant un travail d'analyse en termes de points forts; de points faibles et en formulant les recommandations sous forme d'activités à mener pour améliorer les points faibles en se basant sur le guide qui a été conçu et mis à leur disposition en référence aux 34 critères résumés en huit (08) points. Les résultats obtenus de cette auto-évaluation ont été présentés en plénière afin de permettre aux membres des autres groupes d'acteurs de se prononcer sur ces résultats. Après la présentation et les débats en plénière, les résultats de cette auto-évaluation sont contenus dans le tableau 2 ci-après.

---

<sup>2</sup> Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en terme de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

**Tableau 2 : Résultats de l'auto-évaluation du groupe des autorités administratives, communales et locales de la région de la Kara**

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	<b>Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principaux organes de gestion du processus REDD+ sont mis en place par décrets (Comité national REDD+, Coordination nationale REDD+, Groupe national de travail REDD+) et sont fonctionnels,</li> <li>- Mise en place des cadres régionaux de concertations sur le processus REDD+,</li> <li>- Outre les organes créés par décrets, 36 commissions préfectorales de développement durable ont été mises en place,</li> <li>- Création des plateformes des OSC</li> <li>- Création de site WEB</li> <li>- Autonomie des organes</li> <li>- Disponibilité des rapports périodiques sur les activités des différents organes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des ressources allouées par l'Etat aux CCDD pour leur fonctionnement</li> <li>- Faible taux de participation des PTF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les ressources allouées aux CCDD</li> <li>- Plaidoyers auprès des PTF</li> </ul>
2	<b>Sensibilisation, participation et consultation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des ateliers (participatifs, inclusifs, itératifs) de sensibilisation, de consultation et de formation (suprarégionaux, régionaux, préfectoraux) sur le processus de préparation à la REDD+ à l'endroit des agriculteurs, des coopératives de femmes, des pépiniéristes, des autorités locales, de la chefferie traditionnelle, des médias et des OSC, etc.....</li> <li>-Renforcement de capacité des plateformes multisectorielles,</li> <li>-Restitution/relais des informations par des émissions radiophoniques, spots publicitaires, affiches, dépliants, le gongonnage, les sketches.</li> <li>-Adhésion des différentes parties prenantes,</li> </ul>	-RAS	

		-Prise en compte des différentes préoccupations des parties prenantes.		
3	<b>Préparation de la stratégie nationale REDD+</b>	<p>La stratégie a été élaborée dans une approche participative et inclusive et de manière itérative</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Approche participative, inclusive et itérative,</li> <li>-Neuf (09) études thématiques réalisées ont permis d'avoir des informations en vue d'une meilleure préparation à la stratégie nationale à la REDD+</li> <li>-Consultations et adhésions des parties prenantes au processus d'élaboration du plan d'action de la stratégie nationale REDD+,</li> <li>-Validation inclusive et participative des résultats des études à travers les différents ateliers régionaux et nationaux,</li> <li>-Les axes et options stratégiques retenus dans la stratégie nationale ont été priorisés et hiérarchisés</li> <li>-Priorisation des axes, des options et des actions stratégiques dans une démarche participative et inclusive,</li> <li>-Adoption de la stratégie nationale et le plan d'actions REDD+ ainsi que l'ensemble des instruments de sauvegardes par le Gouvernement en conseil des Ministres</li> </ul>	RAS	
4	<b>Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique</b>	<p>L'évaluation environnementale et sociale stratégique a été faite dans une approche participative, inclusive avec l'implication de toutes les catégories des parties prenantes à tous les niveaux ayant abouti à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etablissement de l'état de référence,</li> <li>-Réalisation dans une approche participative et inclusive de l'EESS,</li> </ul>	RAS	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Production et validation de quatre (04) instruments de sauvegardes environnementales et sociales à savoir : CGES (PCGES, PGSE, PRC, CGPC), PGP, CPR, CP,</li> <li>-Evaluation de la faisabilité (impact positif et négatif potentiel) de chaque option.</li> </ul>		
5	<b>Préparation du mécanisme de gestion des plaintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration de façon participative et inclusive du mécanisme de gestion des plaintes.</li> <li>-Existence d'un mécanisme de gestion des plaintes pour la phase de préparation ; ce mécanisme est opérationnel au niveau préfectoral, régional et national.</li> <li>-Existence d'un mécanisme de gestion des plaintes pour la phase de mise en œuvre,</li> <li>-Prévention des conflits</li> <li>-Résolution rapide et consensuel des conflits</li> </ul>	-Absence de mécanisme de gestion au niveau cantonal et communal	-Etendre le MGP au plan cantonal et communal
6	<b>Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le processus d'élaboration du mécanisme de partage de bénéfices a été inclusif et participatif à travers diverses consultations et ateliers au niveau préfectoral, régional et national.</li> <li>-Le partage de bénéfice se fera proportionnellement aux efforts fournis.</li> </ul>		
7	<b>Elaboration du NRF</b>			
8	<b>Mise en place du SNSF</b>			

## **4. Conclusion de l'évaluation des PP par sous – composante**

### **4.1. Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+**

*Les principaux organes de gestion du processus REDD+ sont mis en place par décrets (Comité national REDD+, Coordination national REDD+, Groupe national de travail REDD+) et sont fonctionnels.*

### **4.2. Sensibilisation, participation et consultation**

*Des ateliers (participatifs, inclusifs, itératifs) de sensibilisation, de consultation et de formation (suprarégionaux, régionaux, préfectoraux) sur le processus de préparation à la REDD+ à l'endroit des agriculteurs, des coopératives de femmes, des pépiniéristes, des autorités locales, de la chefferie traditionnelle, des médias et des OSC, des autorités administratives, etc.....*

### **4.3. Préparation de la stratégie nationale REDD+**

*La stratégie a été élaborée dans une approche participative et inclusive et de manière itérative.*

### **4.4. Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique**

*L'évaluation environnementale et sociale stratégique a été faite dans une approche participative, inclusive avec l'implication de toutes les catégories des parties prenantes à tous les niveaux.*

### **4.5. Préparation du mécanisme de gestion des plaintes**

*Elaboration de façon participative et inclusive du mécanisme de gestion des plaintes.*

*Les deux (02) mécanismes existent.*

### **4.6. Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices**

*Le processus d'élaboration du mécanisme de partage de bénéfices a été inclusif et participatif à travers diverses consultations et ateliers au niveau préfectoral, régional et national.*

### **4.7. Elaboration du NRF**

*Les autorités administratives, communales et locales n'ont pas pu se prononcer sur l'élaboration du NRF.*

### **4.8. Mise en place du SNSF**

*Idem pour le point 8 portant sur le processus d'élaboration du SNSF.*

